

DEROULEMENT DES ETUDES

Modalités pédagogiques

Les enseignements sont réalisés sous la forme de cours magistraux, travaux dirigés, travaux personnels (rédaction de mémoire, travaux guidés ou en autonomie...) et stages.

Les cours magistraux (CM) sont des cours dont le contenu est plutôt « théorique », donnés par un enseignant dans des salles de type amphithéâtre devant un public généralement nombreux.

Les travaux dirigés (TD) sont des temps d'enseignement obligatoire réunissant maximum 25 étudiants. Ces cours servent à illustrer, approfondir et compléter un cours magistral.

Les travaux personnels guidés (TPG) sont des temps de travail où les étudiants effectuent eux-mêmes certaines recherches ou études, préparent des exposés, des écrits, des projets, réalisent des travaux demandés ou encore rencontrent leur formateur et bénéficient d'entretiens de suivi pédagogique.

Les unités d'enseignement (UE)

Les unités d'enseignement sont thématiques, elles comportent des objectifs de formation, des contenus, une durée, des modalités et critères de validation. Elles donnent lieu à une valorisation en crédits européens. La place des unités d'enseignement dans le référentiel de formation permet des liens entre elles et une progression de l'apprentissage des étudiants. Les savoirs qui les composent sont ancrés dans la réalité et actualisés. Du temps personnel est réservé dans chacune d'entre elles.

Les unités d'intégration (UI)

Les unités d'intégration sont des unités d'enseignement qui portent sur l'étude des situations de soins ou situations « cliniques ». Elles comportent des analyses de situations préparées par les formateurs, des mises en situation simulées, des analyses des situations vécues en stage et des travaux de transposition à de nouvelles situations.

Dans chaque semestre est placée une unité d'intégration dont les savoirs et savoir-faire ont été acquis lors du semestre en cours ou ceux antérieurs. Les savoirs évalués lors de cet enseignement sont ceux en relation avec la ou les compétences citées.

Les UI doivent permettre à l'étudiant d'utiliser des concepts et de mobiliser un ensemble de connaissances. Le formateur aide l'étudiant à reconnaître la singularité des situations tout en identifiant les concepts transférables à d'autres situations de soins.

La validation de l'unité d'intégration ne signifie pas la validation de la totalité de la compétence qui ne sera acquise qu'après validation de l'ensemble des unités d'enseignement de la compétence et des éléments acquis en stage.

Les études de situations dans l'apprentissage

Des situations professionnelles apprenantes sont choisies avec des professionnels en activités. Ces situations sont utilisées comme moyens pédagogiques, elles sont analysées avec l'aide de professionnels expérimentés. Les étudiants construisent leurs savoirs à partir de l'étude de ces situations en s'appuyant sur la littérature professionnelle et grâce aux interactions entre leur savoir acquis et celui des condisciples, enseignants, équipes de travail. Ils apprennent à

confronter leurs connaissances et leurs idées et travaillent sur la recherche de sens dans leurs actions.

Unités d'enseignement

Les unités d'enseignement sont en lien les unes avec les autres et contribuent à l'acquisition des compétences. Elles couvrent six champs :

- 1 : Sciences humaines, sociales et droit,
- 2 : Sciences biologiques et médicales,
- 3 : Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes,
- 4 : Sciences et techniques infirmières, interventions,
- 5 : Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière,
- 6 : Méthodes de travail.

Le référentiel de formation du diplôme d'Etat d'infirmier est ainsi constitué de 36 matières de formation réparties dans 59 unités d'enseignement pour permettre une progression pédagogique cohérente.

Liaison entre les unités d'enseignement et l'acquisition des compétences

-- Chaque UE contribue à l'acquisition des compétences du référentiel, selon le schéma suivant :

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 1 :

« Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 2 :

« Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers »

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 3 :

« Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 4 :

« Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique »

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 5 :

« Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs »

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 6 :

« Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 7 :

« Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle »

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 8 :

« Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques »

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 9 :

« Organiser et coordonner des interventions soignantes »

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 10 :

« Informer et former des professionnels et des personnes en formation »

- Dans chacun des semestres, **une unité d'intégration** concoure à l'acquisition d'une ou plusieurs compétences. Sont ainsi combinés et mobilisés les ressources, savoirs et savoir-faire, acquis dans les UE du semestre en cours puis, progressivement, des semestres précédents.

Au semestre 1 : *UE 5.1.S1 Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens*

Au semestre 2 : *UE 5.2.S2 Evaluation d'une situation clinique*

Au semestre 3 : *UE 5.3.S3 Communication et conduite de projet*

Au semestre 4 : *UE 5.4.S4 Soins éducatifs et préventifs et formation des professionnels et des stagiaires*

Au semestre 5 : *UE 5.5.S5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins*

Au semestre 6 : *UE 5.5.S6 Analyse de la qualité des soins et traitement des données scientifiques et professionnelles*

Formation clinique en stage

L'enseignement clinique des infirmiers s'effectue au cours de périodes de stages dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins. Ces périodes alternent avec les périodes d'enseignement en institut de formation.

Pendant les temps de stage l'étudiant se trouve confronté à la pratique soignante auprès des patients, il se forme en réalisant des activités et en les analysant au sein des équipes professionnelles. Les savoirs théoriques, techniques, organisationnels et relationnels utilisés dans les activités sont mis en évidence par les professionnels qui encadrent le stagiaire et par les formateurs dans les rencontres avant, pendant et après la mise en stage des étudiants.

Ainsi, les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations.

Les objectifs de stage

Les objectifs de stage tiennent compte à la fois des ressources des stages, des besoins des étudiants en rapport avec l'étape de leur cursus de formation, et des demandes individuelles des étudiants.

Le stage doit permettre aux étudiants :

- d'acquérir des connaissances,
- d'acquérir une posture réflexive, en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels,
- d'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles,
- de centrer son écoute sur la personne soignée et proposer des soins de qualité,
- de prendre progressivement des initiatives et des responsabilités,
- de reconnaître ses émotions et les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose
- de prendre la distance nécessaire et de canaliser ses émotions et ses inquiétudes,
- de mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences.
- de confronter ses idées, ses opinions et ses manières de faire à celle de professionnels et d'autres étudiants,